

BRACONNAGE



PHOTO CAPTURE D'ÉCRAN, TVA NOUVELLES

■ Les 110 agents de la Protection de la faune ont mené 35 perquisitions dans différentes localités du Centre-du-Québec.

Un réseau démantelé

■ Arrestation de 55 individus soupçonnés d'avoir chassé illégalement

VICTORIAVILLE | Une centaine d'agents de la Protection de la faune ont mené, tôt hier matin, une vaste opération de démantèlement d'un réseau de braconnage qui sévissait dans le Centre-du-Québec.

YVES CHARLEBOIS
Agence QMI

Les 110 agents ont mené 35 perquisitions à Kingsey Falls, Saint-Albert, Sainte-Anne-du Sault, Sainte-Clotilde-de-Horton, Sainte-Eulalie, Saint-Samuel, Sainte-Séraphine et Tingwick, et ont arrêté 55 individus soupçonnés d'avoir chassé illégalement des cerfs de Virginie.

Une soixantaine de bêtes

L'enquête a débuté en 2010 et les personnes visées auraient tué illégalement plus de 60 cerfs de Virginie l'an dernier, et beaucoup plus encore cet automne, selon

le commandant Gérard Desharnais.

Les présumés braconniers chassaient en dehors des périodes de chasse, le soir, avec des réflecteurs, et tiraient sur les bêtes souvent à partir de leur véhicule.

L'amende minimale pour la chasse illégale d'un seul cerf est de 1825 \$ et pour la possession de viande est de 500 \$.

Les agents ont également mis la main sur des VTT, trois véhicules automobiles, deux armes de chasse, 10 cerfs abattus et plus de 100 kilos de viande.

«Ce n'était pas des gens qui vendaient la viande à grande échelle, mais c'était pour leur consommation personnelle», a précisé le commandant Desharnais.

«Imaginez un chasseur qui passe son été à nourrir les chevreuils et à entretenir son aire de chasse pour le grand jour de l'automne et qu'un braconnier vient abattre la nuit le "buck" tant prisé», a commenté M. Desharnais.

Les individus arrêtés devaient compa-

raître par voie de sommation.

Trafic de marijuana

En réalisant ces perquisitions, les agents de la faune se sont retrouvés du même coup chez des producteurs de marijuana.

La SQ a été appelée en renfort pour intervenir à Sainte-Anne-du Sault et Saint-Albert. Deux individus ont été arrêtés.

Il s'agit de Jérôme Raiche, 38 ans, de Sainte-Anne-du-Sault, accusé de production de marijuana, vol d'électricité et de s'être trouvé en possession d'une carabine de calibre 303 tronçonnée, et de Ghislain Laquerre, 41 ans, de Saint-Albert, accusé de trafic de marijuana et d'avoir coupé une arme à feu.

Ils ont comparu en fin d'après-midi, hier, au palais de justice de Victoriaville. Ils ont pu recouvrer leur liberté, mais devront revenir au tribunal le 17 décembre.